

L'entretien prénatal précoce

Pendant ma grossesse, je bénéficie d'un entretien prénatal précoce :

L'entretien prénatal précoce se fait seule ou en couple. C'est un temps d'échange ; ce n'est pas un examen médical, ni une ouverture de dossier.

Un entretien prénatal précoce, à quoi ça sert ?

- Pour échanger avec un professionnel en dehors des consultations prénatales
- Pour exprimer mes attentes, mes besoins, mes craintes...
- Pour envisager un projet de naissance
- Pour être guidée lors de ma grossesse
- Pour connaître mes droits
- Pour préparer la naissance de mon bébé
- Pour être accompagnée au mieux en fonction de mes besoins



Pour plus de renseignements :
**Réseau Périnatalité
OMBREL**
www.ombrel.fr



